



AVIS PUBLIC

PROGRAMME RÉNORÉGION

La MRC de Lotbinière tient à informer la population qu'il est temps de planifier les travaux de restauration de votre maison pour l'année 2017-2018 si vous désirez bénéficier d'une subvention pouvant atteindre **12 000 \$** dans le cadre du programme RénoRégion.

Pour être admissible au programme, l'évaluation municipale (valeur uniformisée) des bâtiments ne doit pas dépasser **100 000 \$**. Pour appliquer au programme, vous devez être propriétaire-occupant de la maison et le revenu annuel brut du ménage (note 1) variant de 27 500 \$ pour une personne seule, à 51 500 \$ pour une famille de six personnes, ceci pour obtenir le maximum de la subvention.

Cependant, un propriétaire n'est pas admissible s'il a déjà reçu une aide financière des programmes PRR ou RénoVillage au cours des dix dernières années et du programme de Réparations d'urgence (PRU) au cours des cinq dernières années.

Vous devez d'abord compléter le formulaire disponible sur notre site internet www.mrclotbiniere.org, afin de vous inscrire sur la liste d'admissibilité.

Pour joindre la MRC de Lotbinière : 418-926-3407 ou sans frais 418-990-0175.

Fait et donné par
Stéphane Bergeron, directeur général
Le 12 juillet 2017

Note 1 : Les revenus peuvent être légèrement supérieurs, une modulation de la subvention sera alors calculée. Exemple une personne seule gagne 30 000 \$, elle pourrait avoir droit à 80% de l'aide financière maximale.